Alain Tranoy
Président honoraire de l'université de Poitiers
alain.tranoy1@orange.fr

NOTICES ÉPIGRAPHIQUES DE LA CIVITAS PICTONUM: D'UNE PICTONNE À UN LUSITANIEN

"Conimbriga" LV (2016) p. 13-27
https://doi.org/10.14195/1647-8657_55_3

Résumé: La première inscription concerne la formulation de la dédicace funéraire de Claudia Varenilla, épouse du gouverneur de la province d'Aquitaine et le rôle de la cité des Pictons. La seconde, contestée par plusieurs épigraphistes, permet d'aborder les relations entre la cité des Pictons et la Lusitanie.

Mots-Clefs: *civitas,* consul, divinités, *funus*, université.

Resumo: A primeira inscrição trata da formulação da dedicacia funeraria de Claudia Varenilla, esposa do governador da provincia da Aquitania e do papel de la *civitas* dos Pictons. A segunda, contestada por varios epigrafistes, permite abordar as relações entre a cidade dos Pictons e a Lusitania.

Palavras-chave: *civitas*, consul, divindades, *funus*, universidade.

Abstract: The first inscription concerns the formulation of the funerary dedication of Claudia Varenilla, the governor's wife of the province of Aquitaine, and the role of the city of Pictons.
The second, disputed by several epigraphists, permits to address the relationship between the city of Pictons and Lusitania.

Keywords: *civitas*, consul, deities, *funus*, university.

Página deixada propositadamente em branco

NOTICES ÉPIGRAPHIQUES DE LA CIVITAS PICTONUM: D'UNE PICTONNE À UN LUSITANIEN

La collection des inscriptions de la *civitas Pictonum* (environ 150) est un bon exemple de la variété des types de monuments et de textes que l'on peut rencontrer dans le territoire d'une cité de l'Aquitaine augustéenne, depuis les bornes milliaires jusqu'aux dédicaces offertes aux divinités en passant par les inscriptions funéraires trouvées dans la ville ou dans les campagnes environnantes. Une bonne partie de ce corpus est conservée au musée Sainte-Croix de Poitiers. Deux inscriptions retiennent notre attention, la première, bien connue mais dont la gravure pose encore quelques problèmes; la seconde, inédite, qui révèle l'existence de contacts entre la cité des Pictons et la Lusitanie.

Parmi les pierres exposées au public, une dédicace funéraire (Fig. 1) est certainement l'une des plus importantes et des plus connues des inscriptions de la province d'Aquitaine:

CL(audiae) · VARÉNILLAÉ · CL(audii) · VARÉNI · CÓ(n)S(ulis) · F(IL)IAE / CIVITÁS PICTON(VM) · FÝNVS LOCVM · S(TA)T(VA)M / MO(NI)M(ENT)(um) · PVB(LI)(CE) M(arcus) C(EN)SOR(ius) · P(AV)(LL)VS LEG(atus) · (AV)G(usti) PR(o) PR(aetore) (PR)O/V(IN)C(iae) · AQV(IT)ÁN(iae) · CÓ(n)S(ul) · DESIG(natus) (MA)(RI)TVS HONORE CO(NT)(ENT)VS S(VA) (PE)C(unia) PO(NE)(ND)(um) C(VR)(AV)IT

À Claudia Varenilla, fille du consul Claudius Varenus, la cité des Pictons a donné, au nom de la collectivité, des funérailles, un emplacement, une statue et un tombeau. Marcus Censorius Paullus, son mari, légat impérial propréteur de la province d'Aquitaine, consul désigné, satisfait de l'honneur, a pris à sa charge toutes les dépenses effectuées.

Conimbriga, 55 (2016) 13-27

L'épitaphe gravée en l'honneur de Claudia Varenilla[1] a fait l'objet de nombreux travaux dont la thématique a été essentiellement tournée vers le rôle de cette inscription pour justifier ou non la place de Poitiers comme éventuelle capitale de la province d'Aquitaine, après Saintes et avant Bordeaux[2]. Laissons pour l'instant de côté ce débat qui n'est pas encore totalement clos. Notre intérêt se portera essentiellement sur le contenu funéraire du texte et sur sa présentation épigraphique.

L'événement qui a fait l'objet de la dédicace de Claudia Varenilla est désormais parfaitement daté. Le décès de l'épouse du gouverneur de la province d'Aquitaine a eu lieu le second semestre 159 ou le premier semestre 160 après J.-C.[3] En revanche, ce qui reste étonnant, ce sont les conditions dans lesquelles se sont déroulées ses funérailles. A l'origine, c'est la *civitas* qui décide de l'organisation de la cérémonie qui, de ce fait, se transforme en un acte public dont l'initiative revient directement aux notables pictons. On connaît, en Occident, une soixantaine d'inscriptions attestant des honneurs funèbres rendus à une femme. Elles se repartissent essentiellement entre l'Italie, l'Espagne (surtout en Bétique), les Alpes maritimes, l'Afrique du nord et pour la Gaule surtout la province de Narbonnaise. Les femmes honorées dans ces inscriptions appartiennent en très grande majorité au milieu équestre ou décurional de la cité[4]. La dédicace de Poitiers est un exemple exceptionnel et unique d'un hommage funèbre rendu à la femme d'un gouverneur. Il n'en existe aucun autre exemple dans les provinces de Gaule. A l'origine, la cité des Pictons avait même prévu d'assurer les frais de la cérémonie: «*publice*». En dehors d'être l'épouse du gouverneur et d'être la fille de Claudius Varenus (consul entre 130 et 150)[5] et ainsi d'appartenir à l'aristocratie romaine, Claudia Varenilla n'avait bien sûr aucune fonction dans la cité ou dans la province, même pas religieuse puisqu'il n'est fait allusion à aucun titre. Cependant, la collectivité des Pictons va mettre en place le cortège funèbre dans le chef-lieu, *Limonum* et, si l'on adopte ce qui est conforme en général au déroulement d'un *funus* de ce type, les notables vont participer à la procession dans ce cortège qui

---

[1] *CIL*,XIII,1129.

[2] Sur ce point, voir en particulier Etienne 1962:117; Maurin 1978:138; Tassaux 2003:57-59; Le Roux 2011:649-660

[3] Hiernard 2003:187-188; id.2014:310.

[4] Hemelrijk 2015:552-570, tableaux.

[5] Hiernard 2014:310.

accompagne le mari, en l'occurrence le gouverneur[6]. Le *funus* prend alors une allure très officielle puisqu'en toute probabilité les magistrats et les membres des différents collèges de la cité participent à la cérémonie. La *civitas* ne se contente pas d'organiser les funérailles mais va plus loin puisqu'elle offre un terrain où seront situés le mausolée également donné par la cité ainsi qu'une statue qui peut orner le monument funéraire mais qui a pu aussi bien être placée dans un lieu public au sein même de la ville et avoir alors un caractère honorifique, ce qui pourrait être le cas à Poitiers étant donné le rang social de la personne[7].

D'autre part, c'est la *civitas* qui prend la décision de conserver la mémoire de cet événement dans une dédicace funéraire. Les dimensions du bloc complet en marbre (matériau inhabituel dans une collection d'inscriptions essentiellement sur du calcaire), en assez bon état de conservation malgré quelques éclats en particulier dans la partie inférieure, sont de 58x232x39,5 cm ce qui suppose un monument de grande taille dont nous ignorons l'emplacement. Cette forte implication de la cité dans le déroulement des funérailles de l'épouse du gouverneur démontre qu'il existait des liens privilégiés entre la cité des Pictons et la défunte. La situation sociale de Claudia Varenilla est indiquée à la première ligne du texte où est mise en exergue la mention de sa filiation avec le consul Varenus. On aurait pu s'attendre à ce que l'indication de ses liens conjugaux avec le gouverneur suive cette filiation. En fait, ce n'est qu'à la dernière ligne qu'apparaît le terme de *maritus* gravé avec de nombreuses ligatures. Cette convergence d'éléments justifie à nos yeux l'argument qui fait de Claudia Varenilla une Pictonne ce qui avait déjà été émis comme hypothèse par plusieurs historiens[8] mais que nous pensons être une certitude, et que c'est à ce titre qu'elle a droit à de telles funérailles. À travers elle, ce sont les familles importantes de notables pictons qui sont mises en valeur et en premier lieu celle des Claudii Vareni, famille qui put être promue au premier siècle sous Claude ou Néron[9]. C'est cet enracinement picton qui justifie les funérailles officielles. Si l'on prend en compte la carrière d'un autre sénateur pic-

[6] Sur les rites funéraires, voir en particulier Goudineau 2009.

[7] Hemelrijk 2015:323; Melchor 2008:453; Melchior 2010.

[8] Burnand 2005:t.1 302; Raepsaet-Charlier 1987:229 n° 254; Hiernard 2007:254.

[9] Hiernard 2014:311.

ton, M. Sedatius Severianus[10] et la présence à Lyon d'un autre notable picton, Lucius Lentulius Censorinus[11], nous avons trois exemples du rang et de la fortune de famille de l'aristocratie pictonne au deuxième siècle. L'épigraphie pictonne ne nous a pas laissé d'autres inscriptions de ce type mais tout indique la place prise par ce groupe social dans la cité dont fait écho la décision d'offrir des funérailles publiques à une représentante de ces familles de notables. La carrière de ces trois personnes, qu'elle soit municipale ou sénatoriale est une illustration du développement de *Limonum* au II^e^ siècle.

La seconde partie du texte fait intervenir Marcus Censorius Paullus. La présence à Poitiers de ce personnage de haut rang s'explique naturellement par ses fonctions judiciaires qui l'amènent à se déplacer sur le territoire de la province et à séjourner dans les chefs-lieux des cités. Il entretient bien sûr des relations avec les notables de la cité et exerce une tutelle sur la gestion et le gouvernement local. Dans cette mission, il peut paraître étrange qu'il soit accompagné de son épouse. En revanche, les liens tissés entre la famille du gouverneur et la cité elle-même peuvent mieux se comprendre s'il y a une certaine fréquence de la présence du gouverneur, en particulier lors de la tenue de *conventus*. Ce serait encore mieux le cas si le siège du gouverneur pendant sa légation était la ville où se déroulent les funérailles de sa femme. Quoi qu'il en soit et sans revenir sur le problème de capitale provinciale, le gouverneur est sensible à cette décision de la part de la cité pictonne «*honore contentus»* mais il affirme aussi son autorité et ses liens conjugaux avec la défunte en couvrant les frais engendrés par ces funérailles. Ce type d'intervention est attesté en particulier dans la péninsule ibérique, surtout en Bétique, avec une autre formulation: *impensam remisit*[12].

Mais une autre question se pose pour la rédaction de ce texte et les circonstances de l'intervention du gouverneur dans la prise en charge des frais des funérailles. Pour tenter d'y répondre, il est nécessaire de reprendre une étude détaillée du travail du lapicide dans la réalisation de l'inscription.

La première et la plus évidente remarque concerne la mise en

[10] Hiernard 2007.
[11] *CIL* XIII 1697.
[12] Dardaine 1980.

page. Elle présente un réel contraste. Sur le côté gauche du texte où, après avoir mis en valeur la première ligne avec des lettres de bonne dimension (8,5 cm) et une marge de 10 cm, le graveur a correctement justifié les trois autres lignes décalées par rapport à la première avec une marge plus grande de 23 cm. En revanche il n'y a aucune marge sur le côté droit où les lettres apparaissent tassées avec des ligatures, sans éviter même une césure pour le mot «*provincia*» réparti entre la fin de la troisième ligne en débordant sur l'alignement et le commencement de la quatrième ligne. Cette *ordinatio* est donc curieusement déséquilibrée alors que le lapicide disposait d'assez de place pour mieux centrer son texte. Bien sûr, il n'y a pas d'explication logique à cette présentation en dehors d'une *ordinatio* mal préparée; d'autre part notre ignorance sur la forme réelle du mausolée empêche d'aller plus loin. On ne peut que constater ce choix. Le tassement du texte se retrouve d'ailleurs aussi pour la dernière ligne qui ne dispose d'aucune marge pour la partie inférieure alors que la première ligne est à 9 cm du bord supérieur. Il est évident que le rédacteur du texte a eu des difficultés pour caser les deux dernières lignes où l'on peut constater l'existence du double de mots à graver par rapport aux deux premières, ce qui pourrait justifier la multiplication des ligatures et la diminution de la taille des lettres (l.3, 7 cm; l.4, 4 cm). Par ailleurs, l'utilisation de points séparatifs triangulaires est partielle.

Si l'on examine maintenant plus en détail les lettres, réalisées en capitales carrées et assez lisibles malgré l'usure de la pierre probablement due à son réemploi dans la cathédrale de Poitiers, on peut constater qu'en dehors de la quatrième ligne ces lettres sont bien gravées avec des hastes verticales en biseau profond (exemple des E, F, T…) et une incision plus fine pour les autres parties comme les hastes horizontales des E ou des F. Le tracé des O est élégant et une remarque similaire peut être faite pour les C gravés avec un arc de cercle bien dessiné, le creux de l'arc en biseau profond et une incision plus fine pour le reste de la courbe; le O de *consul* à la première ligne est de petit corps (4 cm) et est en partie inclus dans le C; le O de *pro/vincia* à la fin de la quatrième ligne est lui aussi en petit corps et dépasse l'alignement du texte. Seul le premier A comporte un trait intérieur horizontal. D'une manière générale, les empattements, de forme triangulaire, sont bien marqués en particulier pour la première ligne et pour les C. Les V et les M présentent une profondeur différente des biseaux dans la gravure des hastes de droite et de gauche. Des lettres dépassent l'alignement: le

premier C de la première ligne (10,5 cm contre 8,5 cm pour les autres lettres) de façon à mieux mettre en valeur le nom de la défunte; sur cette même ligne le I de *Vareni* (10 cm); à la deuxième ligne, le premier I de *civitas* et le I de *pictonum*; le T de *pictonum* et de *statuam* (8,5 cm pour 7 cm). C'est bien sûr aussi le cas des ligatures comportant des I dans le prolongement de la haste verticale d'une autre lettre (IL, IA, NI, RI). D'autre part, plusieurs lettres, en dehors des ligatures, ont une gravure particulière: certains A et V ont leur haste de gauche qui est plus courte et qui empiète sur la lettre précédente: L et A de la ligne 1; F et V pour le premier V de *funus*; C et V pour le V de *locum* à la deuxième ligne; C et V pour le V de *curavit* à la dernière ligne. D'autre part, à la troisième ligne, le R de *Censor(ius)* et le S de *Paullus* sont gravés rétrogrades et à l'envers; de même pour le R de *maritus* à la dernière ligne. Déjà ces différences dans le traitement des lettres révèlent un certain maniérisme de la part du lapicide. L'usage des ligatures multiples et variées vient renforcer cette impression.

En effet, la gravure de cette dédicace funéraire comporte tout un ensemble de ligatures des plus variées et ceci dès la fin de la première ligne (IL; IA de *filiae*). Trois ligatures sont utilisées pour la deuxième ligne (VM de *pictonum*; TA et VA pour *statuam*). Mais leur nombre augmente de manière sensible pour les deux dernières lignes: 9 pour la ligne 3 et 12 pour la dernière ligne; l.3 (NI; ENT avec le E rétrograde; LI; CE; EN avec le E rétrograde; AV; LL avec une très belle ligature à partir de la base de la haste verticale de L, en accolade et gravée sur 24 cm en dessous des lettres (Fig. 2); AV; PR avec P rétrograde); l.4 (IN; IT; MA; RI avec R rétrograde; NT; ENT avec E rétrograde; VA; PE avec P rétrograde; NE en dessous d'un petit O (Fig. 3); ND; VR; AV). Il n'y a pas d'autres exemples d'une telle accumulation de ligatures dans les inscriptions pictonnes.

L'étude détaillée de la rédaction et de la gravure de cette inscription nous incite à revenir sur les conditions de sa réalisation. En effet, si l'on ne considère que les trois premières lignes, le texte occupe un espace équilibré avec une marge de 9 cm pour le haut et de 10 cm pour le bas. En outre, un autre élément doit être pris en compte: l'espacement à la troisième ligne entre *publice* et *M(arcus)*: 6 cm au lieu de 3 à 4 pour les autres lettres.

Toutes ces remarques nous amènent à formuler une hypothèse, certes fragile, mais qui pourrait apporter un autre éclairage sur cette inscription. En réalité, il semble bien qu'il y ait eu deux étapes pour

l'établissement définitif du texte. À l'origine, la dédicace funéraire était essentiellement réalisée par la *civitas* qui voulait à la fois mettre en évidence son rôle dans la cérémonie des funérailles et honorer en même temps une personne, certes de haut rang, mais qui devait aussi appartenir à une famille de notables pictons. C'est la cité qui a eu l'initiative de l'inscription et, selon toute probabilité, la troisième ligne devait comporter la formulation et peut-être la justification liées à la dédicace à la suite de *publice*, ce qui correspond d'ailleurs à l'espace utilisable après *publice* s'il n'y avait pas eu d'autre texte. Dans ces conditions, le texte avait une présentation équilibrée sur la pierre. Mais ce ne fut pas le cas.

En effet, c'est à ce niveau que dut intervenir le légat. A sa demande, le texte initialement prévu seulement pour la cité a dû être modifié et complété pour marquer la décision du gouverneur d'affirmer à la fois son rôle d'époux et aussi son rang en assumant les frais des funérailles et en se plaçant ainsi au-dessus de la cité pour laquelle il fait alors un acte d'évergétisme. Un complément, reprenant une formulation classique, fut donc ajouté à la suite du mot *publice*, avec un espace bien marqué. Le texte, qui donnait les titres officiels, très abrégés, de Marcus Censorius Paullus et qui, par la formule *honore contentus*, recadrait la dédicace voulue initialement par la *civitas,* ne disposait pas d'assez de place pour être gravé comme les autres lignes. Le lapicide, pour le faire loger sur la pierre, dut jouer à la fois sur la taille des lettres et surtout sur les ligatures. Le contenu n'est pas en soi étonnant, mais il est frappant de voir la mention du nom du gouverneur et surtout de sa fonction et de ses titres si peu mise en valeur en comparaison de la place de la cité dans la présentation de la dédicace.

À l'origine conçue uniquement par la *civitas*, cette inscription de Claudia Varenilla nous permet ainsi de saisir un moment de la représentation de la vie sociale de la cité des Pictons qui, d'une certaine façon, honore à travers la défunte les membres des grandes familles pictonnes. La place du gouverneur dans la démarche apparaît alors comme secondaire, malgré sa volonté de s'affirmer par son intervention financière et évergétique.

La seconde inscription présentée dans cet article est encore inédite. Elle se situe dans un tout autre contexte. Elle fut découverte en 2001 à l'occasion de l'effondrement d'un bâtiment d'une ferme au lieudit «La Bonde», à proximité du site antique de Sanxay, à 20 km à l'ouest de Poitiers. Entreposée en vrac avec d'autres blocs dans la cour de la

ferme, elle a malheureusement disparu (réemploi, collectionneurs indélicats… ?)[13]. Nous avons pu cependant en faire un relevé sommaire sans toutefois pouvoir réaliser une photographie étant donné les circonstances de sa localisation.

LARI CASCAIENSI ET DEAE MELVSINAE
SACRVM
PRO SALVTE T(iti) FLAVII IOSEPHI INCARNATIONIS
VIRI DOCTISSIMI AC ERVDITISSIMI
RHETORIS SPLENDIDISSIMAE VNIVERSITATIS CONIMBRIGENSIVM
DOCTORIS HONORIS CAVSA VNIVERSITATIS PICTONVM
QVI SCIENTIAS EPIGRAPHICAS LATINAS ILLVMINAVIT
QVI PLVRIMOS LIBROS OPTIMOS EDIDIT
HVIC PROCVRATORI CODICIS EPIGRAPHICI RERVM LVSITANARVM
ET HISPANARVM
PATRONO COLLEGIORVM MVLTORVM
OB MVNIFICENTIAM ERGA AMICOS ET COLLEGAS
C IVLIVS TRANENSIS QVI ET TANCINVS
RECTOR MAGNIFICVS HONORARIVS VNIVERSITATIS PICTONVM
DOCTOR HONORIS CAVSA VNIVERSITATIS PORTVCALENSIS
AMICO OPTIMO

Consacré au Lar Cascaiensis et à la déesse Mélusine pour la sauvegarde de Titus Flavius Josephus Incarnatio, homme le plus savant et le plus érudit, professeur de la très splendide université des Conimbrigenses, docteur honoris causa de l'université des Pictons, qui donna de l'éclat aux sciences épigraphiques latines, qui publia de nombreux excellents livres, à ce responsable de recueil des inscriptions lusitaniennes et hispaniques, à ce patron de nombreux collèges, pour sa munificence envers ses amis et ses collègues, Caius Iulius Tranensis surnommé Tancinus, recteur magnifique honoraire de l'université des Pictons, docteur honoris causa de l'université de Porto à son excellent ami.

[13] La disparition de cette pierre a amené plusieurs épigraphistes et historiens à mettre en doute l'authenticité de ce document. Nous souhaitons que cet article puisse apporter les éclaircissements indispensables.

Il s'agit d'un autel votif en calcaire local (205 cm x 65,5 cm x 30 cm) qui a en partie conservé les traces du décor supérieur avec les restes de deux volutes. Seule la face principale était bien visible avec un texte inscrit dans un champ épigraphique délimité par un cadre; en dessous de ce cadre, figuraient un sanglier et un rocher d'où coulait une source. Le texte était bien gravé, délimité par des lignes de guidage avec des lettres en capitale carrée de 15 à 10 cm.

Cette inscription est d'un intérêt majeur pour l'étude des relations entre une cité de la province d'Aquitaine et une cité de la province de Lusitanie dans la péninsule Ibérique. L'autel est consacré à un couple de divinités indigènes, la première devant être certainement en lien avec un lieu précis. C'est en effet une divinité topique et son surnom indigène attaché à un dieu classique est à rapprocher du site de Cascais, en Lusitanie, à 30 km à l'ouest de Lisbonne au bord de l'Océan[14]. De nombreux témoignages archéologiques attestent l'occupation de ce site à l'époque romaine[15]. Il est possible que la figuration d'un sanglier soit en rapport avec cette divinité. En revanche, la déesse Mélusine est honorée dans le secteur de Sanxay dans la province d'Aquitaine, d'où provient cet autel. Cette divinité est connue par de nombreux autres témoignages. Elle est une image de la fécondité mais est aussi associée aux sources et aux rochers ce qui peut expliquer le décor de la roche et de la source sur cet autel. Elle est aussi connue pour être une déesse bâtisseuse. Elle aurait été à l'origine de la création de nombreux *castella* comme le *castellum Lusignacum* identifié à l'actuelle commune de Lusignan, à quelques kilomètres de Sanxay. Le caractère ethnique de ces *castella* rappelle les groupements de population dans le nord-ouest de la péninsule ibérique. La dédicace pourrait alors être l'expression de la volonté de son auteur qui souhaitait associer un Lusitanien à un Picton. La suite du texte permet de mieux comprendre la démarche.

La personne honorée par l'inscription est, selon le texte, un professeur éminent qui a enseigné à l'université de *Conimbriga*, site antique bien connu dans la Lusitanie centrale, ce qui permet de confirmer l'origine géographique du dieu Lar. Le texte met en évidence son rôle dans l'étude des inscriptions dont il est devenu le maître incontesté,

[14] Sur les cultes indigènes voir un bilan dans Encarnação 2010.

[15] Voir par exemple l'exposition organisée au MNA de Lisbonne en 2005: Cardoso et D'Encarnação 2005.

comme le démontrent ses très nombreuses publications et son activité incessante, en particulier pour la rédaction du *Ficheiro epigráfico*, mais aussi la place essentielle de ses recherches sur l'histoire non seulement de cette province mais de l'ensemble de l'empire romain[16]. Un fragment de manuscrit, conservé dans la célèbre bibliothèque de Coimbra, nous apprend que ce professeur avait son domicile à Cascais; le lien est alors évident entre la divinité, le *Lar Cascaiensis* et notre personnage dont la célébrité avait largement dépassé les limites de la province de Lusitanie. Le titre de docteur de l'université pictonne, qui l'honore, est la preuve des relations entretenues avec une cité de la province d'Aquitaine.

Le dédicant porte un nom qui n'est pas courant dans l'onomastique pictonne. Si le gentilice *Iulius* ne pose pas de problème, il n'en est pas de même pour le cognomen et pour le surnom. Le cognomen *Tranensis* est caractéristique du Nord de la Gaule, de la région habitée par les Morins et les Atrébates; le surnom *Tancinus* en revanche se rencontre surtout dans l'ouest de la péninsule Ibérique[17]. Il y aurait donc un lien particulier entre le dédicant et ces régions; le surnom pourrait illustrer des relations privilégiées entretenues par Tranensis avec les provinces occidentales de la péninsule Ibérique, ce que précise d'ailleurs sa distinction honorifique attribuée par l'université de Porto. En outre, le titre porté par ce personnage permet d'affirmer que le dédicant et la personne honorée par l'inscription appartenaient au même milieu universitaire; le qualificatif de «magnificus» peu utilisé en Aquitaine est en revanche fréquent en Lusitanie; son usage chez les Pictons dans ce contexte serait alors un emprunt au vocabulaire lusitanien. La relation entre les deux personnes citées dans l'inscription, confortée par les distinctions accordées à ces deux professeurs, est renforcée par des liens d'amitié qui ont certainement été la principale raison de cette dédicace.

BIBLIOGRAPHIE

Alföldy, Geza (1977 – *Konsulat und Senatorenstand unter den Antoninen. Prosopographische Untersuchungen zur senatorishen Führungsscicht*, Bonn [*Antiquitas*, Reihe 1, Bd.27], p.174-175, 253, 274-275, 315-316.

[16] Une publication essentielle Encarnação 1984.

[17] *Grupo Mérida* 2003 313-316, 378-381.

Burnand, Yves (2005) – Primores Galliarum, *Sénateurs et chevaliers romains originaires de Gaule de la fin de la République au III^e siècle,* Bruxelles (collection Latomus, vol.290)

Cardoso, Guilherme et Encarnação, José d' (2005) – *A presença romana em Cascais: um território da Lusitânia ocidental: [exposição]*, Museu Nacional de Arqueologia do Dr. Leite de Vasconcelos.

Dardaine, Sylvie (1980) – La formule épigraphique impensam remisit et l'évergétisme en Bétique, in *Mélanges de la Casa de Velázquez*, volume 16, n° 1, p. 39-55.

Hemelrijk, Emily A. (2015) – *Hidden Lifes Public Personae*, *Women and Civic Life in the Roman West,* Leyde

Encarnação, José d'(1984) – *Inscrições romanas do Convento Pacensis. Subsídios para o estudo da romanização*, Coimbra.

Encarnação, José d'(2010**)** – Divindades indígenas sob o domínio romano em Portugal, 35 anos depois, in *Serta Palaeohispanica in honorem Javier de Hoz, (Palaeohispanica 10),* p. 525-535.

Étienne, Robert (1962) – *Bordeaux antique*, Bordeaux.

Goudineau, Christian (2009) – *Rites funéraires à Lugdunum*. Goudineau, Chr (coord.), Lyon.

Grupo Mérida (2003) – *Atlas antroponímico de la Lusitania romana*, Navarro Caballero, Milagros et Ramírez Sabada, Jose Luis (coord.) Bordeaux.

Hiernard, Jean (2003) – L'inscription de Claudia Varenilla (Musée Sainte-Croix, Poitiers), *Revue Historique du Centre-Ouest*, tome II, I^er semestre p. 187-188.

Hiernard, Jean (avec la collaboration de Jacques Seigne) (2007) – L'inscription de Poitiers en l'honneur du sénateur Severianus, *Revue Historique du Centre-Ouest*, tome VI, 2^e semestre, p. 231-264.

Hiernard, Jean (2014) – L'épitaphe de Claudia Varenilla définitivement datée, *Revue Historique du Centre-Ouest*, tome XIII, 2^e semestre, p. 305-314.

Le Roux, Patrick (2011) – *La toge et les armes. Rome entre Méditerranée et Océan*, Rennes.

Maurin, Louis (1978) – *Saintes antique*, Saintes.

Melchor Gil, Enrique (2008) – Mujer y honores públicos en las ciudades de la Bética, in *C. Berrendonner, M. Cebeillac-Gervasoni, L. Lamoine (dir.), Le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand, p. 443-457.

Melchor Gil, Enrique (2010) – Homenajes estatuarios e integración de la mujer en la vida pública municipal de las ciudades de la Bética, *in Pluralidad e integración el mundo romano,* E. J. Navarro (ed.), Pampelune, 2010, p. 221-245.

Raepsaet-Charlier, Marie-Thérèse (1987) – *Prosopographie des femmes de l'ordre sénatorial (I^er- II^e siècles)*, Louvain.

Tassaux, Francis (2003) – Poitiers fut-elle réellement capitale de l'Aquitaine. In Bost, J. P, Roddaz, J. M. et Tassaux, F. (coord), *Itinéraires de Saintes à Dougga Mélanges offerts à Louis Maurin*, Bordeaux, p. 57-59.

FIG. 1

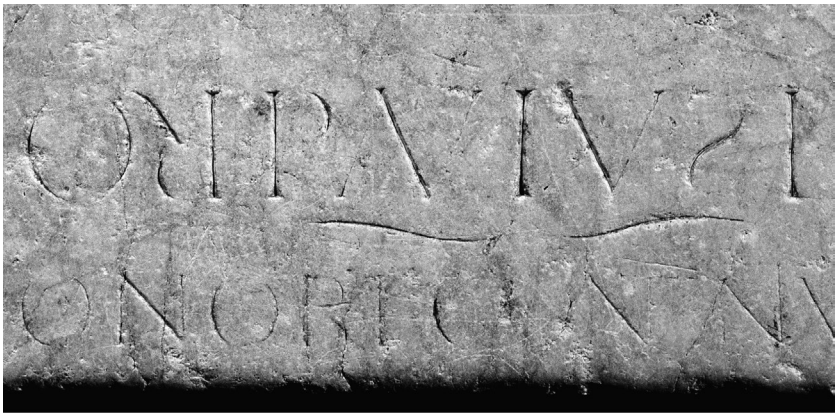

Fig. 2

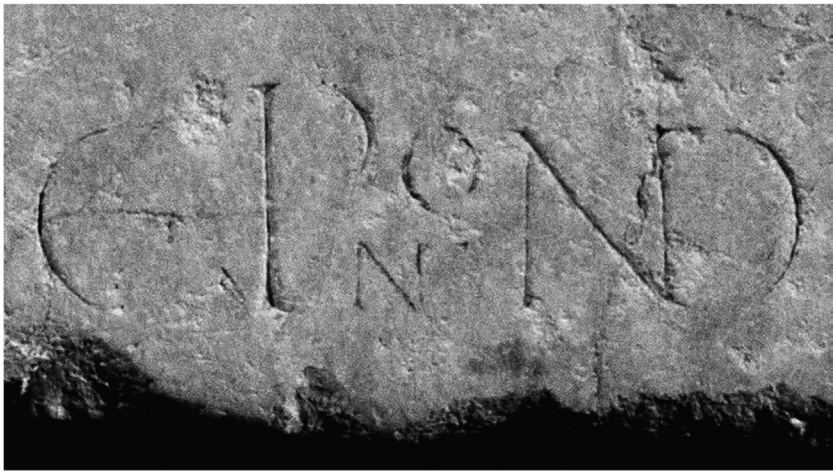

Fig. 3